

## 9.4. Laver et sécher un masque barrière

L'attention est portée sur le fait que le cycle de traitement complet (lavage en machine avec un produit lessiviel suivi d'un séchage) est composé des étapes préconisées par l'ANSM (avis disponible via le lien suivant : <https://masques-barrieres.afnor.org/les-informations-essentielles#avisautoritessanitaires>).

Le lavage et le séchage du masque barrière doit être conforme aux préconisations du fabricant (notice d'instruction, instructions d'entretien).

Il convient d'éviter tout contact entre un masque barrière porté et des articles vestimentaires propres. La personne chargée du lavage devra se protéger pour manipuler les masques portés s'ils ne sont pas dans un contenant spécifique (sac plastique propre).

NOTE Une mesure complémentaire peut être, avant de procéder au lavage du masque barrière, de nettoyer son lave-linge en procédant à un rinçage à froid avec de la javel ou de le faire tourner à vide à 60°C ou 95°C sans essorage.

NOTE L'utilisation d'adoucissant n'est pas préconisée.

Le lavage des masques barrières peut se faire avec des serviettes ou draps en machine, afin de garantir l'aspect mécanique du lavage.



Il est recommandé un séchage complet du masque barrière dans un délai inférieur à deux heures après la sortie de lavage.

NOTE Il n'est pas recommandé de procéder à un nettoyage avec un four à micro-ondes ou un sèche-cheveux dû à la mauvaise maîtrise du niveau de température de chaque point du masque et à la possible dégradation de la matière filtrante si celle-ci est thermosensible.

Une inspection visuelle (avec des gants de protection ou des mains lavées) doit être réalisée après chaque cycle de lavage. En cas de détection de tout dommage du masque barrière (moindre précision d'ajustement, déformation, usure, etc.), le masque barrière doit être jeté.